

Ve COLLOQUE INTERNATIONAL DES ETUDES CREOLES

SAINT-DENIS (7-14 avril 1986)

Pré-rapport :

"Dynamique des sociétés et des langues"

par

Jean BERNABE

PLAN

- 0 - Avant-propos
- 1 - Dynamique du concept de dynamique
- 2 - Le cadre socio-historique de la théorie de HALL : ses paradoxes et ses leçons.
- 3 - Les chances d'une glottopolitique créole
- 4 - Stratégies de communication. ou stratégies de communion ?
  - 4.1. - Le cadre diglossique
  - 4.2. - Les schèmes opératoires : pour une ergonomie glottopolitique
    - 4.2.1. - la fonction diagnostique
    - 4.2.2. - la fonction pronostique
    - 4.2.3. - la fonction corrective ou additive

En conclusion...

COLOQUE INTERNATIONAL DES ETUDES GRECOES

SAINT-DENIS (7-14 avril 1988)

Pré-rapport :  
"Dynamique des sociétés et des langues"  
par  
Jean BERNARD

PLAN

- 0 - Avant-propos
  - 1 - Dynamique du concept de dynamique
  - 2 - Le cadre socio-historique de la théorie de HALL : ses paradoxes et ses leçons.
  - 3 - Les chances d'une géopolitique créole
  - 4 - Stratégies de communication ou stratégies de communion ?
    - 4.1. - Le cadre diagnostique
    - 4.2. - Les schémas opératoires : pour une ergonomie géopolitique
      - 4.2.1. - la fonction diagnostique
      - 4.2.2. - la fonction prospective
      - 4.2.3. - la fonction corrective ou additive
- En conclusion...

## 1- DYNAMIQUE DU CONCEPT DE DYNAMIQUE

Il ne me paraît pas possible pour le linguiste de penser le concept de "dynamique" sans le situer dans la mouvance de deux séries de modalités : celles qui ont trait à l'aspect et celles qui ont trait au temps.

Si on se met bien d'accord sur une définition de l'aspect qui est la manière dont se présente un processus donné, on admettra que le mot dynamique implique trois aspects - déjà mis en évidence par la philosophie aristotélicienne. Il s'agit de l'en-puissance (ἐν δυνάμει) l'en-cours (ἐνέργεια) et le (produit) accompli (ἔργον).

1- DYNAMIQUE DU CONCEPT DE DYNAMIQUE

Il ne paraît pas possible pour le linguiste de concevoir le concept de "dynamique" sans le situer dans la mouvance de deux séries de modalités : celles qui ont trait à l'aspect et celles qui ont trait au temps.

Si on se met bien d'accord sur une définition de l'aspect qui est la manière dont se présente un processus donné, on admettra que le mot dynamique implique trois aspects - déjà mis en évidence par la philosophie aristotélicienne. Il s'agit de l'en-puissance (à l'aspect), l'en-cours (à l'aspect) et le (produit) accompli (à l'aspect).

Si, d'autre part, on admet que le temps est une catégorie différente de l'aspect en ce qu'il fixe des repères sur l'axe de l'histoire, on reconnaîtra que la lecture temporalisante et non plus aspective du terme dynamique permet d'induire par rapport à un moment (une synchronie donnée) la succession passé-présent-futur.

La dynamique est donc :

- d'une part, l'"en-puissance" (le virtuel) s'actualisant <sup>(en une synchronie donnée)</sup> dans le produit accompli (l'ergon) à travers un certain processus.
- d'autre part, l'avènement du futur (l'à venir) issu du passé à travers le présent.

Toute réflexion sur la dynamique sera donc nécessairement une réflexion sur :

- a - la genèse (implicite ou explicitée, réelle ou symbolique, objective (objectivée) ou idéologique (idéologisée).
- b - la synchronie : moment consubstanciel à toute stratégie de standardisation. En ce sens, les langues n'arrêtent pas de se standardiser à quelque moment qu'on les prenne dans l'histoire que ce moment soit de rupture ou de continuité.
- c - l'ergonomie, instance qui resitue le produit fini (phonème, morphème, lexème, etc...) dans ses conditions de production et dans des objectifs de rentabilité optimale (économique, écologique, libidinale, pulsionnelle, symbolique, etc...). L'instance ergonomique a, rappelons-le, trois fonctions :

- diagnostique
- pronostique
- corrective et/ou additive.

Il convient toutefois de noter qu'il peut se faire, qu'une de ces fonctions soit court-circuitée. Il n'est pas rare, en effet, de voire se concrétiser dans certaines pratiques langagières, notamment au niveau du travail littéraire, des interventions correctives et/ou additives qui ne se fondent sur aucun diagnostique ou aucun pronostique explicité ou construit.

Cette instance est celle de la normalisation différente de la standardisation. A cet égard, j'ai été particulièrement heureux de retrouver sous la plume de VALDMAN cette opposition qui m'est chère et que je tiens pour une importante clé d'analyse, je veux donc parler de l'opposition, standardisation vs normalisation. Dans la littérature courante, on peut regretter que ces deux termes soient généralement traités comme des variantes synonymiques alors qu'ils renvoient à des processus dynamiques différents. Je crois utile de fournir d'emblée une définition de ces deux termes tels que je les entends.

Standardisation : processus social inconscient d'homogénéisation qui assure une certaine légitimité à tout un ensemble de formes. La standardisation est un processus non-fini, continu, le mouvement même de toute langue vivante, mouvement par lequel les lectes sont triés dans un procès de hiérarchisation, c'est à dire d'une part de légitimation et d'autre part d'élimination. La standardisation est un reflet intériorisé des rapports



de force glottopolitiques. Toutes les langues sont soumises à ce processus et l'opposition entre langues dites standard et les créoles, par exemple, renvoie en fait à une différence dans la manière dont ces processus sont intériorisés et vécus par la masse parlante. Il y a des distorsions pathologiques de cette intériorisation, distorsions que d'ailleurs le statut sociolinguistique des créoles favorise largement. Un mot comme le mot week-end en français est l'enjeu des processus de standardisation tout comme tel ou tel mot créole.

*Normalisation* : pratique plus ou moins consciente et autoritaire d'un groupe (plus ou moins puissant, plus ou moins cohérent sur l'échiquier sociopolitique) qui cherche à "modéliser" des formes linguistiques (soit en suivant le courant, soit à contre-courant des mécanismes de standardisation). La normalisation est un processus fini, discret, relevant d'une glottopolitique implicite ou explicite. Autrement dit, aucune normalisation ne peut aboutir si elle va à l'encontre de la standardisation. On aura beau dériver "bouteur" de "bouter" pour remplacer le mot français bull dozer, ce mot ne sera pas adopté malgré le pouvoir socio-symbolique du verbe bouter (Jeanne d'Arc boutant les anglais hors de France).

La masse parlante est parcourue de mouvements divers structuraux et sociosymboliques dont la résultante trace le cheminement inexorable de la standardisation. Cela ne signifie nullement que le parcours soit linéaire, fermé à la dialectique du mouvement historique. La standardisation ne reflète jamais que l'image dynamique des rapports de forces qui sont des rapports sociopolitiques et socio-économiques. L'histoire de la standardisation du créole n'est autre que celle de l'élimination progressive des formes plus particulièrement attachées aux parlures serviles puis paysannes (qualifiées de basilectales) au profit des formes plus particulièrement attachées aux classes moyennes et supérieures de la société, formes proches du français (qualifiées de mésolectales). La théorie du "life-cycle" de HALL reprise et questionnée ici par VALDMAN ne dit pas autre chose.

La théorie de HALL, constitue un point de passage obligé pour toute réflexion ayant pour thème la dynamique des langues et sociétés créoles, ces deux termes ne pouvant être pensés que solidairement. On ne peut donc pas éviter la problématique de la décréolisation qui en découle. Je me propose ici de la reprendre en essayant de ne rien concéder aux mièvreries et aux clichés de l'idéologie glottopoliticienne courante.

## 2 - LE CADRE SOCIO-HISTORIQUE DE LA THEORIE DE HALL : SES PARADOXES ET SES LECONS.

La thèse du "life-cycle" s'inscrit dans une conception bien précise de l'histoire : les masses serviles puis rurales, par le biais de la promotion sociale de type "accession aux classes moyennes" sont happées par la sphère linguistique et culturelle dominante et vont de ce fait être déracinées de la sphère linguistique et culturelle créole. Ainsi que le résume VALDMAN : "ces langues créoles... sont frappées d'une fatalité irrémédiable : issues des grandes langues de communication internationales du monde moderne, elles sont vouées inexorablement à se fondre en elles par le processus de la décréolisation". Selon HALL, ce schéma vaut dans le cas où la langue créole reste en contact avec sa langue-base.



On peut mettre en doute la validité de ce schéma univoque de l'histoire et de la notion de progrès qui le sous-tend. On pourrait imaginer un développement historique qui ne se fasse pas par l'accroissement des classes moyennes issues d'une ponction sur les classes rurales et urbaines prolétarisées. Dans ce cas de figure, les conditions sociopolitiques devraient infirmer la théorie du life-cycle et, à tout le moins freiner le mécanisme de décréolisation.

A la vérité, on ne connaît pas d'exemple attestant, dans l'histoire coloniale moderne, une évolution opposée à celle qui sert de référence à HALL. Cela nous gêne pour valider ou falsifier la théorie du life-cycle. Mais les paradoxes que recouvre cette théorie valent la peine d'être scrutés pour les richesses méthodologiques qu'ils recèlent. Ce sont des paradoxes qui définissent le cycle infernal, le cercle vicieux de la diglossie et que je résume en 6 points :

1 - La lutte contre la minoration du créole est une lutte de type progressiste parce qu'elle ouvre le créole à des domaines d'exercice du pouvoir.

2 - Plus cette lutte s'intensifie plus on observe un accroissement des domaines d'emploi du créole (exemple : les radios libres, l'Ecole)

3 - Les domaines d'emploi du créole ne peuvent s'accroître qu'en empiétant sur ceux de la langue dominante.

4 - Plus le créole se développe sur le terrain de la langue dominante plus il se décréolise en intégrant les traits de la langue dominante (français, anglais, etc...). Plus le créole se décréolise, plus il se francise et/ou s'anglicise...

5 - Plus le créole se francise et/ou s'anglicise, plus vite se produit son absorption par le français ou l'anglais, plus vite il disparaît donc.

6 - En conséquence, plus l'activité progressiste cherche à augmenter les domaines d'emploi du créole, plus elle le détruit (progrès = régression).

Ces mécanismes ne sont paradoxaux qu'en apparence. C'est qu'en réalité une certaine conception du progrès lié à la participation aux pouvoirs sociopolitiques occulte la spécificité du pouvoir glottopolitique. Ce qui a été oublié dans cette vision de la décréolisation, c'est la relative indépendance du linguistique par rapport aux superstructures ; indépendance qui fait qu'un progrès peut s'accomplir aux plans économique, social, politique sans s'accompagner d'un progrès corrélatif dans le domaine de la langue. C'est

22 2010

On peut mettre en doute la validité de ce schéma univoque de l'his-  
toire et de la notion de progrès qui le sous-tend. On pourrait imaginer un  
développement historique qui ne se fasse pas par l'accroissement des classes  
moyennes issues d'une fonction sur les classes rurales et urbaines proles-  
taires. Dans ce cas de figure, les conditions sociopolitiques devraient influ-  
er sur la théorie du life-cycle et, à tout le moins freiner le mécanisme de dé-  
croissance.

A la vérité, on ne connaît pas d'exemple attestant dans l'histoire co-  
loniale moderne, une évolution opposée à celle qui sert de référence à HALL.  
Cela nous gêne pour valider ou invalider la théorie du life-cycle. Mais les  
paradoxes que recouvre cette théorie valent la peine d'être scrutés pour les  
richesses méthodologiques qu'ils recèlent. Ce sont des paradoxes qui définissent  
le cycle interne, le cercle vicieux de la hiérarchie et que je résume en  
5 points :

1 - La lutte contre la minoration du créole est une lutte de type pro-  
gressiste parce qu'elle ouvre le créole à des domaines d'exercice du pouvoir.

2 - Plus cette lutte s'intensifie plus on observe un accroissement des  
domaines d'emploi du créole (exemple : les radios libres, l'école).

3 - Les domaines d'emploi du créole ne peuvent s'accroître qu'en em-  
piétant sur ceux de la langue dominante.

4 - Plus le créole se développe sur le terrain de la langue dominante  
plus il se décroïse en intégrant les traits de la langue dominante (fran-  
çais, anglais, etc...). Plus le créole se décroïse, plus il se francise et/ou  
anglicise...

5 - Plus le créole se francise et/ou anglicise, plus vite se produit  
son absorption par le français ou l'anglais, plus vite il disparaît donc.

6 - En conséquence, plus l'activité progressiste cherche à augmenter  
les domaines d'emploi du créole, plus elle le détruit (progrès = régression).

Ces mécanismes ne sont paradoxaux qu'en apparence. C'est qu'en ré-  
sulté une certaine conception du progrès liée à la participation aux pouvoirs  
sociopolitiques occulte la spécificité du pouvoir sociopolitique. Ce qui a été  
oublié dans cette vision de la décroïse, c'est la relative indépendance  
du linguistique par rapport aux superstructures ; indépendance qui fait  
qu'un progrès peut s'accomplir aux plans économique, social, politique sans  
s'accompagner d'un progrès corrélatif dans le domaine de la langue. C'est

dire que la thèse de la décréolisation telle qu'elle opère à partir du schéma de HALL est une thèse de type marriste. Il y a une spécificité du linguistique et par voie de conséquence de la politique linguistique. C'est cette spécificité que veut consacrer, je crois, le terme, glottopolitique.

Dès lors, il est possible d'infléchir le paradoxe, qui se traduit par l'équation : progrès = régression, en recourant à la formulation suivante : "Plus l'activité progressiste cherche à augmenter les domaines d'emploi du créole, plus elle le détruit si elle l'introduit SANS PREPARATION sur le terrain de la langue dominante".

Le terme PREPARATION est à lui seul l'indicatif de tout un programme glottopolitique pour le créole. Si la sphère créolophone (langue, usagers, supports juridiques, techniques et scientifiques, symboliques) se renforce, plus l'effet décréolisateur sera amoindri voire contrecarré. Dès lors, il n'apparaît pas juste de limiter la décréolisation au cas où un créole est resté en contact avec sa langue base. En effet, un créole comme celui de Sainte-Lucie est depuis 150 ans, en contact quotidien non pas avec le français mais avec l'anglais et la décréolisation s'y opère à travers une rélexification progressive qui conduit le Sainte-Lucien vers l'anglais. On constate qu'un renforcement de la sphère créolophone à Sainte-Lucie passe par désanglicisation (mais aussi par une défrancisation consécutivement à l'action gallicisante des radios en langue créole de la région (R.C.I., Radio Antilles, etc...)).

Mais une fois établi le programme de renforcement de la sphère créolophone est-il sûr que, le processus de décréolisation enrayé, les créoles ne disparaissent pas ? Le créole de Grenade bientôt celui de Trinidad auront connu l'étiollement puis la mort selon un mécanisme de décréolisation qui n'a pas abouti à l'absorption dans la langue-base ou dans une langue supplétive de la langue-base (l'anglais). Ces langues ont été brutalement abandonnées par les générations récentes pour l'anglais et/ou les créoles à base lexicale anglaise. Le destin de ces deux créoles nous enseignent deux leçons :

1) la décréolisation peut être qualitative (touchant les structures de la langue) mais elle peut aussi être quantitative (touchant au nombre des usagers de la langue et le conduisant vers zéro) (notion d'étiollement linguistique)

2) Quand deux langues (créole à base lexicale française et créole à base lexicale anglaise) occupent le même terrain (le même écosystème) il arrive que si elles remplissent les mêmes fonctions, l'une d'entre elle disparaît. Dans le cas de Grenade et de Trinidad, c'est le créole à base lexicale française qui a été éliminé, la sphère anglophone (standard et "non-standard") étant manifestement plus puissante. Sainte-Lucie et Dominique sont, me semble-t-il engagés dans un processus identique mais bénéficient d'un certain nombre de facteurs (proximité de Guadeloupe et Martinique, échanges économiques, structures démographiques) qui freinent ce mouvement. Jusqu'à quand ? (structures démographiques)

De ces remarques, il résulte que, même se renforçant à partir d'un programme glottopolitique approprié et bien mis en oeuvre, les créoles même résistants à la décréolisation qualitative (celle de HALL) n'ont aucune garantie de pouvoir résister à une élimination fonctionnelle dues à des contraintes écosystémiques.

On peut même penser que les créoles de la Guadeloupe et de la Martinique (le cas de la Guyane étant différent) resteront des langues particulièrement vivantes tant que les effets de la diglossie sépareront leurs domaines d'exercice privilégiés. Mais on peut se demander si les convergences fonctionnelles qui semblent se dessiner pour créole et français (à travers la nouvelle politique des langues à l'école et dans les médias) ne risque pas d'embrayer l'élimination du créole dans ces pays sur un mode voisin de



celui qui a eu cours à Grenade et Trinidad. Quant à la Guyane tant que l'une des fonctions du créole y sera de servir de ciment à une multitude de communautés alloglottes, ce pays sera protégé des risques d'élimination par convergence fonctionnelle.

Une telle vision des choses non seulement résitue à sa vraie mesure le schéma de HALL, mais encore pose de manière incontournable la question de la glottopolitique créole, au sein de la "machinerie" diglossique.

### 3 - LES CHANCES D'UNE GLOTTOPOLITIQUE CREOLE

Si le terme glottopolitique a un sens, il ne saurait y avoir de fatalité de la décréolisation et la conception de HALL relève dès lors du discours eschatologique. Il n'y a dans ce cas que de la bonne ou de la mauvaise glottopolitique. S'il n'est pas facile de dire ce qu'est la bonne, il reste encore possible de décrire ce qu'elle n'est pas.

Assurément, un bon programme glottopolitique n'est pas un programme qui heurte de plein fouet les mécanismes de standardisation sous couvert de lutter contre la décréolisation étant entendu d'une part, que décréolisation et standardisation sont deux aspects d'une même réalité dynamique et, d'autre part, que la normalisation peut consacrer, **emphatiser** les effets de la standardisation (ce que l'on appelle la norme) mais ne peut pas les contrarier. La standardisation a comme terrain privilégié le domaine de l'oral, la langue étant fondamentalement un phénomène oral. Mais il convient de ne pas minorer le rôle de l'écrit dans l'élaboration du standard. Il existe en effet, une standardisation écrite qui a sa spécificité et ses enjeux propres et l'interaction entre écrit et oral constitue un paramètre supplémentaire dans la dynamique de la langue. Il est clair que le statut essentiellement oral des créoles interdit pour l'heure, les effets de cette interaction. Toutefois, on ne doit pas sous-estimer le rôle de la "littérisation" du créole dans l'élaboration de son profil standard. En d'autres termes, la standardisation du créole ne peut pas être la même selon qu'elle s'opère dans un mouvement de va-et-vient entre l'oral et l'écrit où selon que seul l'oral est à l'oeuvre : selon que l'axe de développement est double ou au contraire unique.

Dans un système linguistique dont la "littérisation" est récente et/ou limitée, il est évident que les actions normatives\* d'un groupe ou d'une classe sociale détenant le pouvoir hégémonique en matière d'écrit tendent à se confondre avec des actions standardisatrices : confère le rôle de la Pléiade, des auteurs classiques. Plus l'accès à l'écriture se démocratise moins les "coups d'état" normalisateurs peuvent se couvrir du voile de la standardisation et plus la "masse écrivante" gère collectivement ses stratégies standardisatrices.

Les créoles sont encore assez voisins du degré zéro de l'écriture et ce, malgré, le nombre croissant des oeuvres: On peut raisonnablement penser que la dynamique de l'évolution des créoles subira les effets d'un accroissement significatif de la production littéraire pour autant que cette dernière soit sous-tendue par une stratégie glottopolitique à la fois réaliste et en rupture par rapport aux "modélisations" dominantes.

\* La normalisation a plus de prise sur le domaine de l'écrit que sur celui de l'oral. Ainsi un système normalisé d'écriture de créole peut éventuellement influencer la configuration du standard (phonétique, morphosyntaxe de...). L'instrument par excellence de la normalisation graphique est le DICIONNAIRE, surtout quand on a affaire à une langue non écrite.



4 - STRATEGIES DE COMMUNICATION OU STRATEGIES DE COMMUNION ?

On s'attend à ce que soient définis à tout le moins les cadres et schémes opératoires d'une glottopolitique créole à la fois "réaliste et en rupture".

4.1. - Le cadre diglossique

La fortune du mot diglossie repose sur les processus inégaux et - par voie de conséquence - conflictuels qui sous-tendent la cohabitation de deux langues dans un même espace politique d'interlocution.

Cet espace est, rappelons-le, parcouru de mouvements divers qui tiennent à la position et au positionnement des locuteurs dans l'ordonnance de la compétence. J'ai parlé ailleurs(1) de la hiérarchisation de la compétence (position sous-ordonnée, surordonnée, extra-ordonnée). J'ai eu à coeur de montrer comment ceux qui sont en position surordonnée (les locuteurs ayant la maîtrise du français standard et du créole en cours de standardisation) sont en fait ceux qui disposent du plus grand pouvoir, de la plus grande marge de manoeuvre linguistique et épilinguistique. Mieux que les autres, ils sont "armés pour évaluer l'écart qui sépare un mot-cible créole de son item-source français". On rencontre ici la préoccupation de Pierre BRASSEUR qui est de fonder sur la géographie linguistique la mesure objective de cet écart. Car, la mesure effectuée par les locuteurs surordonnés est subjective et se rattache à une activité de type symbolique. Cette même activité symbolique produit des effets différents chez les locuteurs placés en position sous-ordonnée (n'ayant la compétence active que du créole). Au locuteur sous-ordonné échappera la pertinence épilinguistique relative à tous les niveaux qui le dépassent.

Ce que FLEISCHMAN appelle le pseudo-français est repris ici par VALDMAN quand il veut montrer les conflits de normes dans la standardisation du créole haïtien. Cette analyse rejoint celle qui définit une compétence fictive et stéréotypée du français chez le créolophone unilingue. On sait que les dérivations hyperlectales (c'est à dire dépassant un modèle lectal visé) sont dues à ces mouvements socio-symboliques qui agitent la masse parlante. Citons, pour exemple, le mécanisme de chassé-croisé qui affecte l'opposition R/W et qui fait que dans le créole basilectal, toute une série d'items comporte /R/ là où la source française comporte /W/ et /W/ là où la source française comporte /R/ :

Exemples :

- 1) bwa (bras)  
bra (bois)
- 2) Laprent (Pointe-à-Pitre)  
pwan (prendre)

etc...

(1) - Jean BERNABE, 1983 - FONDAL-NATAL, Harmattan.

On s'attend à ce que s'ajoute définis à tout le moins les cadres et axes-  
ces opérations d'une géopolitique créole à la fois "réaliste et en rupture".

1.1. - Le cadre diglossique

La fortune du mot diglossie repose sur les processus inégaux-  
tares et - par voie de conséquence - conflictuels qui sous-tendent la coex-  
tation de deux langues dans un même espace politique d'interlocution.

Cet espace est, rappelons-le, parcouru de mouvements divers  
qui tiennent à la position et au positionnement des locuteurs dans l'ordon-  
nance de la compétence. L'ajout par exemple de la hiérarchisation de la  
compétence (position sous-ordonnée, auto-ordonnée, extra-ordonnée). L'ajout en  
à cœur de montrer comment ceux qui sont en position auto-ordonnée (les locu-  
teurs ayant la maîtrise du français standard et du créole en cours de stan-  
dardisation sont en fait ceux qui disposent du plus grand pouvoir, de l'ajout grand  
marge de manœuvre linguistique et épilinguistique. Mieux que les autres, ils  
sont "armés pour évaluer l'écart qui sépare un mot-cible créole de son item-  
source français". On rencontre ici la préoccupation de Pierre BRASSEUR qui  
est de fonder sur la géographie linguistique la mesure objective de cet écart.  
Car, la mesure effectuée par les locuteurs auto-ordonnés est subjective et se  
rattache à une activité de type symbolique. Cette même activité symbolique  
produit des effets différents chez les locuteurs placés en position sous-ordon-  
née (n'ayant la compétence active que du créole). Au locuteur sous-ordonné  
échappera la pertinence épilinguistique relative à tous les niveaux qui se  
dépassent.

Ce que FLEISCHMAN appelle le pseudo-français est re-  
pris ici par VALDMAN quand il veut montrer les conflits de normes dans la  
standardisation du créole haïtien. Cette analyse rejoint celle qui définit une  
compétence fictive et stéréotypée du français chez le créolophone antillais.  
On sait que les dérives hyperlectales (c'est à dire dépassant un modèle  
lectal visé) sont dues à ces mouvements socio-symboliques qui agitent la mas-  
se parlante. Citons, pour exemple, le mécanisme de chassé-croisé qui affecte  
l'opposition R/W et qui fait que dans le créole basilectal, toute une série  
d'items comporte R/W là où la source française comporte W et W/W là où  
la source française comporte R/W :

Exemples :

- 1) dwa (dwa)
- dwa (dwa)
- 2) lapran (Pointe-à-Pitre)
- pwan (pwan)

etc...

Il est évident que le cheminement actuel de la standardisation va enrayer - ce mécanisme de chassé-croisé en légitimant sur une base mésoléctale :

bra (bras)

et bwa (bois)

Lapwent (Pointe à Pitre)

et pran (prendre).

Assurément ce mécanisme est une des manifestations du principe de "déviance maximale" proposé par moi et dont je regrette qu'une lecture plutôt idéologisante ait été faite. La citation suivante que j'emprunte à la communication de VALDMAN (page 11) nous conduira opportunément au coeur du débat :

"L'autre alternative consiste à forger une norme que l'on pourrait qualifier de basilectale. Jean BERNABE (1983) s'inspirant du principe de déviance maximale, propose pour la Martinique, une norme construite : non seulement la variante acrolectale est écartée mais le planificateur recourt à la création ou à l'emprunt provenant d'une variété parente pour combler les lacunes du vernaculaire. Ainsi, prolète cède la place à madyendyen et révolisyon à wanboulzay (PRUDENT, 1983). Comme le note PRUDENT (1983 : 38), cette stratégie conduit tout droit au purisme et à la séparation d'avec les usagers de la masse parlante".

#### 4.2. - Les schèmes opératoires : pour une ergonomie glottopolitique.

"Les usages de la masse parlante" sont précisément en rapport avec les processus de standardisation et ne sont jamais que la traduction (au niveau des ergon), des "modélisations" dominantes. La citation de VALDMAN présente l'inconvénient - que je crois involontaire - de gauchir ma position en l'attachant à l'élaboration d'une norme forgée (par qui ?). Je répète que la normalisation n'aura jamais raison de la standardisation, car c'est au niveau de la standardisation que se joue le destin des langues et que si la normalisation, elle, relève du volontarisme, la standardisation n'est rien moins que consciente. C'est donc bien de stratégie qu'il s'agira.

Pour parler comme LAFONT, il y a un "travail" de la langue et ce travail peut-et doit-me s'emble-t-il, faire l'objet d'une réflexion ergonomique.

La fonction diagnostique de l'ergonomie nous renseigne sur la manière dont travaille la langue, comment elle produit et règle le sens dans un cadre d'énonciation donné. Il y a là une dimension que certains linguistes qualifient de "pragmatique", d'autres de "praxématique". La communication de DAMOISEAU, à partir de 5 items qu'il sélectionne en créole haïtien constitue une contribution à l'approche diagnostique dont il est question ici.



La fonction pronostique de l'ergonomie nous renseigne sur les probabilités d'adaptation\* du locuteur et de sa communauté au sein d'un système en évolution constante, précisément parce qu'il reçoit des stimuli nouveaux. Aujourd'hui, les réservoirs de stimuli seront, et de manière de plus en plus décisive (dans les D.O.M.), d'une part, l'Ecole (circulaire du 22 juin 1982) et d'autre part, les médias (loi sur les radios libres). Ces deux éléments sont essentiels dans la dynamique actuelle du créole.

Quant à la fonction corrective ou additive, elle est celle qui propose des objets linguistiques (ergon) en adéquation avec les résultats qui sont escomptés. Il apparaît donc que si c'est à l'étage de cette troisième fonction que se joue les options normalisatrices, en revanche c'est de la maîtrise des deux premières que dépend leur intégration au jeu et aux enjeux de la standardisation.

On aura compris que la stratégie se résume en ceci : repérer les domaines d'excellence où des propositions normalisatrices pourront s'intégrer au jeu et aux enjeux de la standardisation. A titre d'exemple, quand on prend le vocabulaire français de l'informatique, on constate qu'il est truffé de termes anglais. Mais on s'aperçoit également qu'une politique de francisation du vocabulaire est entraîné de progresser et d'imposer des néologismes français. L'informatique serait-elle un "domaine d'excellence" d'intégration et aux enjeux de la standardisation ? Il me semble que oui.

Je crois utile, s'agissant des créoles, d'examiner brièvement la situation à la lumière des trois fonctions précisément indiquées.

#### 4.3.1. - La fonction diagnostique

Je tiens à souligner que seuls les départements d'Outre-Mer et plus particulièrement ceux de la zone américano-caraïbe seront concernés par ce diagnostic. Dans les D.O.M.,\* il n'existe pas, comme en Haïti, une grosse masse de créolophones unilingues opposée à une minorité de diglottes. Cette configuration sociolinguistique qui a existé à l'époque de l'esclavage s'est peu à peu transformée en une situation où le nombre des locuteurs unilingues s'est considérablement restreint et ne concerne même que les gens d'un certain âge. On peut donc dire que s'il existe encore de grands écarts dans l'échelle des compétences, on assiste actuellement à une diglossie active <sup>généralisée</sup> généralisée. Le partage traditionnel entre créole et français s'est opéré selon l'opposition de type formel vs informel avec, selon les milieux un débordement plus ou moins important de l'une ou l'autre langue dans le domaine coutumier de l'autre. Mais la possibilité légale de l'introduction du créole à l'Ecole et la libération des médias sont entraînés d'accélérer en l'officialisant un processus qui a toujours été officieusement à l'oeuvre dans les sociétés créoles et qui consiste en une extension du domaine d'emploi du créole vers celui du français.

L'originalité de la conjoncture actuelle (présentée et préparée depuis plusieurs années par une certaine "avant-garde" créolisante) est qu'elle introduit une rupture qualitative dans les stratégies énonciatives et communicatives. On est entraîné de passer d'une période de confort, de bonne conscience, de "souplesse homéostatique" dans l'utilisation du créole à une période de doute, de mise en cause des possibilités et des limites du médium créole. D'une période où le créole était toujours du "bon créole", pourvu que l'intention communicative s'adaptât à l'objet, à une période d'opposition entre "bon créole" (rattaché à une norme mythico-esthétique et idéologique) et mauvais créole (présupposé dépendant des schèmes génératifs de la langue française). On est passé d'une stratégie communicative isoglossique

\* et de réponse

\*\* (sauf à la Réunion)



à une stratégie communicative schizoglossique (pour reprendre le mot de HAUGEN en <sup>en</sup>infléchissant quelque peu le sens). Cette seconde stratégie postule une scission\* et une norme basilectale d'autant plus attirante qu'elle est mythique. A vrai dire, ces deux stratégies correspondent à deux développements inégalement engendrés à ce jour par la situation diglossique elle-même. L'irruption brutale du créole sur de nouvelles scènes, sur de nouveaux lieux officiels sert de révélateur et d'agrandisseur à ces mécanismes inhérents à la diglossie elle-même. Ce qui est intéressant à noter c'est que ces deux stratégies peuvent alterner sans heurt pour un même locuteur créolophone en fonction de la situation. Dans beaucoup de situations de la vie courante, le créole peut être utilisé dans n'importe quel domaine sans qu'aucune attention particulière soit portée au médium lui-même (stratégie isoglossique). Par contre dans certaines situations formelles où l'enjeu symbolique est important (dans une émission radio-diffusée, ou télévisée, par exemple) le créolophone, surtout s'il est créoliste, sera obsédé par le médium et, condamné à se méfier de la stratégie isoglossique, il sera prisonnier d'une double contrainte : soit céder par souci communicatif à la stratégie isoglossique et passer pour un piètre créolophone (doublé d'un mystificateur) soit recourir à une stratégie schizoglossique avec force néologismes, archaïsmes, traits syntaxiques basilectaux et n'être compris de personne ou presque, avec en plus le risque de passer pour un fou et un pédant et en tout cas pour un locuteur abscons donc, - cercle vicieux - mauvais créolophone. Il existe une stratégie intermédiaire qui consiste à gloser habilement son discours en français ou à le paraphraser en créole mésolectal. Mais il n'est pas sûr que ce système soit particulièrement économique (une telle évaluation relève de la fonction pronostique).

#### 4.3.2. - La fonction pronostique

Cette fonction permet, négativement, de repérer et neutraliser les doubles-contraintes (double-bind) afin que le locuteur et la communauté puissent s'adapter aux stimuli. Cette fonction est, positivement, celle qui, par exemple, en fonction d'une finalité qui serait la promotion d'une norme basilectale "pure et dure", suggérerait la répartition fonctionnelle adéquate à un tel objectif. Il s'agit donc de chercher à adapter chacune de ces deux stratégies à des situations maîtrisées, normalisées. Ce qui est vrai pour le cadre de la société l'est aussi pour des cellules plus petites (école, médias).

Il paraît utile de distinguer des activités à stratégie isoglossique et des activités à stratégie schizoglossique. Ainsi la littérature créole qui passe par une ligne reliant FRANKETIENNE et CONFIANT est de type schizoglossique, de même que toute "vraie" littérature est schizoglossique (confer MALLARMIE, BRETON, etc...). Par contre une émission populaire en créole sur R.C.I. recourt spontanément à la stratégie isoglossique, stratégie à travers laquelle le sens s'"égalise" de la manière la plus économique qui soit pour les interlocuteurs. D'autre part, si dans le cadre de l'École, il n'y a aucun danger à ce qu'un roman de FRANKETIENNE ou CONFIANT offre une puissante résistance à l'activité sémiologique des élèves, en revanche il peut être plus que gênant que la langue des mathématiques ou de la physique soit d'une opacité basilectale telle que la compréhension du message et partout la dialectique s'en trouve obérée. Dès lors, on peut même se poser la question de savoir si, en concurrence avec le français, le créole

\* entre une norme mésolectale réelle mais insatisfaisante

à une stratégie communicative schizoglossique (pour reprendre le mot de HALLAMIE en réfléchissant que peu le sent). Cette seconde stratégie postule une scission d'une norme basiliciale d'autant plus attirante qu'elle est naïve. A vrai dire, ces deux stratégies correspondent à deux développements inégalements engendrés à ce jour par la situation diglossique elle-même. L'irruption brutale du créole sur de nouvelles scènes, sur de nouveaux lieux officiels sort de révélateur et d'agrandisseur à ces mécanismes inhérents à la diglossie elle-même. Ce qui est intéressant à noter c'est que ces deux stratégies peuvent alterner sans heurt pour un même locuteur créole-phone en fonction de la situation. Dans beaucoup de situations de la vie courante, le créole peut être utilisé dans n'importe quel domaine sans qu'une attention particulière soit portée au médium lui-même (stratégie isoglossique). Par contre dans certaines situations formelles ou l'enjeu symbolique est important (dans une émission radio-diffusée, ou télévisée, par exemple) le créolephone, surtout s'il est créoliste, sera obsédé par le médium et, condamné à se méfier de la stratégie isoglossique, il sera prisonnier d'une double contrainte : soit céder par souci communicatif à la stratégie isoglossique et passer pour un piètre créolephone (double d'un mystificateur) soit recourir à une stratégie schizoglossique avec force néologismes, archaïsmes, traits syntaxiques basiliciaux et n'être compris de personne ou presque, avec en plus le risque de passer pour un fou et un pédant et en tout cas pour un locuteur adoncs donc, - certains vicieux - mauvais créolephone. Il existe une stratégie intermédiaire qui consiste à glisser habilement son discours en français ou à le paraphraser en créole mésoléciale. Mais il n'est pas sûr que ce système soit particulièrement économique (une telle évaluation relève de la fonction pronostique).

4.3.2. - La fonction pronostique

Ette fonction permet négativement de repérer et neutraliser les doubles contraintes (double-bind) afin que le locuteur et la communauté puissent s'adapter aux stimuli. Cette fonction est, positivement, celle qui, par exemple, en fonction d'une finalité qui serait la promotion d'une norme basiliciale "pure et dure", suggérerait la répartition fonctionnelle adéquate à un tel objectif. Il s'agit donc de chercher à adapter chacune de ces deux stratégies à des situations maîtrisées, normalisées. Ce qui est vrai pour le cas de la société l'est aussi pour des cellules plus petites (école, médias).

Il paraît utile de distinguer des activités à stratégie isoglossique et des activités à stratégie schizoglossique. Ainsi la littérature créole qui passe par une ligne reliant FRANKETIENNE et CONFIAIT est de type schizoglossique, de même que toute "vraie" littérature est schizoglossique (contre MALLARME, BRETON, etc...). Par contre une émission populaire en créole sur R.C.I. recourt spontanément à la stratégie isoglossique, stratégie à travers laquelle le sens s'"égalise" de la manière la plus économique qui soit pour les interlocuteurs. D'autre part, si dans le cadre de l'école, il n'y a aucun danger à ce qu'un roman de FRANKETIENNE ou CONFIAIT offre une puissante résistance à l'activité sémiologique des élèves, en revanche il peut être plus gênant que la langue des mathématiques ou de la physique soit d'une opacité basiliciale telle que la compréhension du message et surtout la dialectique s'en trouve opérée. Dès lors, on peut même se poser la question de savoir si, en concurrence avec le français, le créole

\* être une norme mais insuffisante

mésoclectal ne se trouverait pas en position d'infériorité mimétique pour véhiculer les contenus afférents au domaine technique et scientifique. Hormis le cas d'unilingues, on imagine mal, autrement que pour des raisons d'ordre phatique ou symbolique, que dans ce domaine le créole mésoclectal soit préféré au français.

La fonction pronostique définit les domaines d'excellence non pas en entérinant les critères traditionnels de la diglossie mais en les finalisant selon un système de genres. Il apparaît dès lors que le problème n'est pas et ne saurait être d'intimer à la diglossie, l'ordre de disparaître mais de la réaménager de manière dynamique. La bonne stratégie, dans un moyen terme assez long, pourrait être de PREPARER le créole à développer ses capacités lexicales, sémantiques, sémantaxiques, argumentatives, etc... en se situant sur son propre terrain et non sur celui occupé et investi séculièrement par le français. On sait que le créole occupe de manière hégémonique le domaine de la chanson, pourquoi ne tenterait-il pas d'occuper un certain créneau de la création littéraire? Pourquoi la chanson ne s'inscrirait-elle pas dans une stratégie schizoglossique et pourquoi le roman créole ne deviendrait-il pas de plus en plus populaire? Pourquoi la stratégie isoglossique, mésoclectalisante, serait-elle vilipendée alors qu'elle remplit une fonction de communication évidente et nécessaire? Car enfin au nom de quoi la recherche d'une communion dans un basilecte symbolique et mythique devrait-elle nécessairement prendre le pas sur une communication fonctionnelle et réelle? Sans la réflexion ergonomique qui permet ce questionnement, la volonté glottopolitique se trouve, on le voit, démunie et à vite fait de se cantonner à l'idéologie.

4.3.2. - La fonction corrective ou additive

Quelles propositions correctives, quelles innovations seront proposées, une fois définis les domaines d'excellence? L'activité corrective ou additive ne saurait se comprendre sans un dispositif autonome de réglage du sens.

En d'autres termes, il ne faut pas s'imaginer que cette fonction opère selon le modèle "ne dites pas... mais dites...". Il faut une mise en contexte, sans quoi il n'y a aucun travail du sens. Mais il faut un dispositif autonome sans quoi le réglage s'opère indirectement sur la base des réglages propres au français ou à d'autres langues dominantes. COLAT-JOLIVIERE vient corroborer mon propos en se posant la question de savoir si dans le cas de certains items d'origine tamoule du guadeloupéen, on avait affaire à un phénomène de survivance ou à une réactivation. Il se rattache au point de vue de SINGARAVELOU (2) d'un investissement monoglossique des Indiens dans le créole, selon le schéma des esclaves africains ayant perdu la compétence de leur langue d'origine. Il apparaît que les sens de ces mots tamouls sont réglés dans une négociation qui implique échange et participation interculturelles des ethnies créoles et indiennes.

La pratique lexicographique peut, quant à elle, jouer un rôle important dans la restructuration du profil standard du créole si elle parvient

(2) SINGARAVELOU, 1975 - Les Indiens de la Guadeloupe. Etude de géographie humaine Basereux 241 p.

mésolocal ne se trouverait pas en position d'infériorité mimétique pour véhiculer les contenus afférents au domaine technique et scientifique. Normis le cas d'ailleurs, on imagine mal, autrement que pour des raisons d'ordre pratique ou symbolique, que dans ce domaine le créole mésolocal soit présent au français.

La fonction pronostique définit les domaines d'excellence non pas en énumérant les critères traditionnels de la diglossie mais en les finalisant selon un système de genres. Il apparaît dès lors que le problème n'est pas et ne saurait être d'initier à la diglossie, l'ordre de disparaitre mais de la réaménager de manière dynamique. La bonne stratégie, dans un moyen terme assez long, pourrait être de PRÉPARER le créole à développer ses capacités lexicales, sémantiques, argumentatives, etc... en se situant sur son propre terrain et non sur celui occupé et investi séculairement par le français. On sait que le créole occupe de manière hégémonique le domaine de la chanson, pourquoi ne tenterait-il pas d'occuper un certain créneau de la création littéraire? Pourquoi la chanson ne s'inscrirait-elle pas dans une stratégie déshégémonisante et pourquoi le roman créole ne deviendrait-il pas le plus en plus populaire? Pourquoi la stratégie isoglossique, mésolocalisante, serait-elle viciée alors qu'elle remplit une fonction de communication évidente et nécessaire? Car enfin au nom de quoi la recherche d'une communion dans un basilect - symbolique et mythique devrait-elle nécessairement prendre le pas sur une communication fonctionnelle et réelle? Sans la réflexion ergonomique qui permet ce questionnement, la volonté glottopolitique se trouve, on le voit, démunie et à l'abri de se cantonner à l'idéologie.

4.3.2. - La fonction correctrice ou additive

Quelles propositions correctrices, quelles innovations seront proposées une fois définis les domaines d'excellence? L'activité correctrice ou additive ne saurait se comprendre sans un dispositif autonome de réglage du sens.

En d'autres termes, il ne faut pas s'imaginer que cette fonction opère selon le modèle "ne dites pas... mais dites...". Il faut une mise en contexte, sans quoi il n'y a aucun travail du sens. Mais il faut un dispositif autonome sans quoi le réglage s'opère indirectement sur la base des règles propres au français ou à d'autres langues dominantes. COLAT-JOLIVÈRE vient corroborer mon propos en se posant la question de savoir si dans le cas de certains items d'origine tamoule du guadeloupéen, on avait affaire à un phénomène de survivance ou à une réactivation. Il se rattache au point de vue de SINGARAVÉLOU (2) d'un investissement monoglossique des langues dans le créole, selon le schéma des esclaves africains ayant perdu la compétence de leur langue d'origine. Il apparaît que les sens de ces mots tamouls sont réglés dans une négociation qui implique échange et participation interculturelles des ethnies créoles et indiennes.

La pratique lexicographique peut, quant à elle, jouer un rôle important dans la restructuration du profil standard du créole si elle parvient

(2) SINGARAVÉLOU 1975 - Les Indiens de la Guadeloupe. Étude de géographie humaine baserox 261 p.

à entrer en synergie avec une pratique d'écriture en prise sur des domaines d'excellence. En d'autres termes un dictionnaire qui permettra de mieux comprendre FRANKETIENNE ou CONFIANT fera oeuvre utile.

Est-il nécessaire de parler du rôle de l'écriture et du renversement (peut-être provisoire) des processus de standardisation étymologisants par des propositions normatives non-étymologiques qui à leur tour connaissent une homogénéisation vers un standard graphique commun à l'ensemble de la créolophonie.

EN CONCLUSION . . .

La dynamique idéologique <sup>indigène</sup> mise en évidence par la communication d'HOFFMAN s'agissant des jugements et attitudes relatifs au créole haïtien est telle que la langue créole apparaît aujourd'hui non pas seulement comme un **marqueur** d'identité mais encore comme l'instrument privilégié d'une identité à construire. Si cette dynamique se poursuit et s'amplifie, il n'y a pas de doute que le créolophone ne sera pas trop armé en s'équipant d'un système créole à double commande (un peu comme les verres à double foyer) : l'une pour le courant, le quotidien, le proche, l'intime, dans une optique de communication, l'autre pour l'exceptionnel, le rituel, le formel, dans une perspective non ~~pas tant~~ de communication ~~que~~ de communion.

